

AU FIL DE LA SEMAINE

LÉGUMES Le 21 mai dernier, la coopérative maraîchère Océane a invité des représentants de Système U à visiter ses nouvelles installations et à échanger sur leurs activités de producteurs et de distributeurs.

Systeme U et Océane : du commerce et des hommes

« **L**orsqu'on a construit notre plate-forme d'expédition, jamais on n'aurait pensé qu'on la doublerait juste 5 ans après ! » s'amuse Jean-Luc Olivier, producteur de tomates et adhérent de la coopérative Océane. Située à La Chevrolière, la plate-forme d'expédition d'Océane s'étend désormais sur 14 000 m², contre 7 000 m² il y a un mois !

En 5 années, le volume des légumes expédiés par la coopérative nantaise a certes augmenté, mais c'est surtout pour des raisons de qualité des expéditions (de plus en plus de références), de rapidité de ces expéditions (et donc de fraîcheur des produits), et de confort de travail du personnel que ce choix de l'agrandissement a été opéré.

Le 21 mai dernier, Dominique Visonneau et Dominique Calais, respectivement président et directeur de la coopérative Océane, ont saisi l'occasion de la mise en service de l'extension de leur plate-forme pour inviter des représentants de Système U à venir découvrir leurs installations et leur fonctionnement, et rencontrer leurs producteurs et salariés.



Serge Papin, PDG de Système U, milite pour des relations plus équitables entre la distribution et les PME du territoire.

Système U est l'un des clients d'Océane : « Il représente environ 7 % de notre chiffre d'affaires », confie Dominique Visonneau. Un « petit » client ? « Non, un client parmi d'autres ! Aucun de nos clients ne représente plus de 10 % de notre chiffre d'affaires, nous y veillons, cela garantit notre indépendance et notre pérennité ».

Des directeurs de magasins (plus de 100 magasins U en Loire-Atlantique et Vendée), et Serge Papin, lui-même, le PDG de l'enseigne, ont répondu à cette invitation. Les échanges ont été riches, en particulier sur

le statut de coopérative que partagent les deux structures : « La coopérative est un statut moderne », selon Serge Papin, « car il conjugue mise en commun de moyens et indépendance de chaque chef d'entreprise. C'est un modèle qui marche et qu'il faut défendre ! » Même vision du côté de Dominique Visonneau, qui rappelle que la coopérative est avant tout portée par des hommes, qui ont l'ambition de faire fonctionner leurs entreprises.

Les échanges ont aussi porté sur la notion de développement durable, où l'on conjugue éco-

Retrouvez
la vidéo
www.agri44.fr

Océane en quelques chiffres

- 9 maraîchers créent la marque en 1993
- 69 maraîchers en 2014
- 68 personnes employées (dont 38 à la logistique, 9 au service qualité)
- 200 clients pour 14,4 millions de colis
- 88 % de la marchandise commercialisée en France
- 103 M€ de chiffre d'affaires en 2013
- 42 700 t de tomates (85 % de la région nantaise et n°4 français)
- 12 000 tonnes de concombres (50 % de la région nantaise et n° 2 français)
- 8 000 tonnes de mâche (25 % de la région nantaise, n° 1 français)
- 3 000 tonnes de radis, 3 400 tonnes de poireau, 1 600 t de jeunes pousses, 800 tonnes de salades, 500 t de fraises et autres légumes (oignons, navet, cardes...)

logie, territoire, respect des personnes, – valeurs chères aux deux structures –, mais aussi des résultats économiques ! Sur ce dernier point, Dominique Visonneau a exprimé les doléances des producteurs, qui ont énormément souffert, cette année, de prix non rémunérateurs et des importations « insupportables ».

Serge Papin a lui aussi regretté cette guerre des prix, que les distributeurs se livrent sur les produits dits psychologiques (c'est-à-dire les produits de grandes marques qui figurent dans les comparateurs), et qui « rattrapent leurs marges » sur les produits des PME et les produits agricoles non transformés.

Le fondateur de Système U a

une nouvelle fois fustigé la LME, qui traite de la même façon un géant mondial comme Nestlé et une petite entreprise comme Océane, et ne fait qu'accentuer les déséquilibres existants. Il a aussi exprimé ses craintes liées à l'accord Tafta (qui prône le libre-échange entre Europe et États-Unis) pour lequel une poignée de négociateurs, qui n'ont souvent que très peu de notions de l'économie réelle, prennent des décisions qui vont influer sur toutes les entreprises ! Il a donc incité les producteurs, à faire ce qu'il fait déjà, « monter au créneau, dénoncer ce système, aller voir les élus ! ».

CATHERINE PERROT